

Schéma de verdissement : point d'étape

La Ville a lancé un schéma de verdissement en 2020 afin de lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser la biodiversité.

Des mesures concrètes sont mises en œuvre dans le cadre du **schéma de verdissement**, l'un des 4 piliers du « Carré Magique écologique » madeleinois.

Espaces verts et de détente

La gestion écologique des parcs et jardins publics a été intensifiée afin de laisser la **nature s'épanouir, de favoriser la biodiversité et de créer une zone refuge pour les oiseaux, insectes et plantes.**

Depuis 2020, de nouveaux espaces verts et de détente ont vu le jour :

- [Square de la Congrégation](#)
- [Jardin Fichaux](#)
- [Parc Boniface](#) et la [forêt urbaine](#)

[Retrouvez l'emplacement et les spécificités de tous les parcs et jardins de la Ville](#)

Végétalisation des cours de récréation

La Ville est engagée dans une démarche de végétalisation des cours de récréation.

De **nombreux arbres et arbustes ont été plantés** dans les cours d'écoles de la Ville et des **bacs de plantations** ont été installés pour permettre à l'ensemble des élèves de s'adonner aux **activités de jardinage.**

École Victor Hugo

La terre a remplacé le bitume pour créer un espace végétal de 600 m².

École Kléber

La cour de l'école a été agrandie et a bénéficiée de la création d'un espace végétalisé de 150m².

École Moulin Alphonse Daudet

Un accès a été créé dans la cour pour permettre aux enfants de profiter librement d'un jardin attenant et des bancs sous les arbres ont été installés.

École Anne Frank

Des bancs ont été fabriqués et installés autour des arbres afin que les élèves puissent profiter de l'ombre et de la fraîcheur.

« Don d'arbres » et entretien du patrimoine arboré

La Ville a souhaité impliquer directement et concrètement les Madeleinois en leur proposant une **aide à la plantation, à la préservation et à l'entretien de leur patrimoine arboré.**

Les 3 éditions du dispositif « don d'arbres » ont permis **d'offrir 758 arbres et arbustes aux habitants.** Plus de 40 essences régionales et adaptées au climat et au sol sont proposées.

Les propriétaires privés peuvent également bénéficier de **l'accompagnement** des services municipaux dans l'entretien et la préservation de leurs arbres.

végétalisation des cimetières

Végétalisation et l'enherbement de plusieurs allées

La Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les allées et parties communes des 2 cimetières madeleinois et expérimente **la végétalisation et l'enherbement de plusieurs allées** (repérables grâce aux affiches posées aux extrémités).

L'herbe y a été plantée en avril 2023 et peut avoir besoin de plusieurs saisons pour investir complètement les allées.

En fonction de la réussite de l'expérience, la Villeensemencera la totalité des allées.

[Plus d'informations sur la végétalisation et enherbement des cimetières](#)

Aménagement d'une parcelle naturelle à l'ancien cimetière

Une **parcelle naturelle d'inhumation** a été créée à l'ancien cimetière.

Les cimetières naturels permettent de réduire l'empreinte écologique et la pollution des sols en reliant le plus possible les défunts et leurs visiteurs à la nature.

[Plus d'informations sur la parcelle naturelle d'inhumation](#)

QUELQUES CHIFFRES

4500 ARBRES

30 PARCS ET SQUARES

19 AGENTS DÉDIÉS À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

rgba(255,255,255,1)

Les 4 piliers du Carré Magique écologique

Schéma de verdissement

Plan SOLAMAD

Zone d'Activités Solidaires

Ferme urbaine

rgba(255,255,255,1)

Lire aussi

[Végétalisation de façade](#)

Publié le 12 février 2024